



La commune de **Chevilly-Larue** (un peu moins de 20 000 habitants et 550 agents) membre de l'Établissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre est située aux portes de Paris dans le département du Val-de-Marne. Tout en préservant son caractère authentique et son cadre de vie, Chevilly-Larue est résolument ancrée vers l'avenir avec l'inauguration récente de sa station de métro de la nouvelle ligne 14, et des projets d'ampleur en cours : Cité de la Gastronomie, nouvel éco quartier avec l'ouverture de sa nouvelle école Frida Kahlo et son gymnase Clarisse Agbégrenou.

C'est aussi une ville solidaire qui mène une politique ambitieuse en direction des familles, des retraités et s'engage dans la coopération décentralisée. Ville amie des enfants, elle mène une politique volontariste en matière d'éducation, ainsi qu'en matière de transition écologique.

Chevilly-Larue est dotée d'un haut niveau de service public local, accessible à tous et porte l'ambition d'une très grande proximité avec les habitants. C'est aussi une ville de l'épanouissement personnel avec une programmation culturelle de qualité, des animations festives, une vie associative et de quartier.

Afin d'accompagner son projet municipal ambitieux, la Ville recrute son.sa :

Agent de Police Municipale (Homme/Femme) (Cat C)

Rattaché(e) à la Direction Générale et au service de la Police Municipale,

Vous assurerez vos missions sous l'autorité du Responsable du service de la Police Municipale,

Son activité s'articulera fonctionnellement autour de la prévention, de la médiation, de la dissuasion et de la sanction.

Vos missions principales seront :

Au sein de la Police Municipale constituée notamment de 6 policiers municipaux, de 5 agents de surveillance de la voie publique (ASVP), de 2 agents dédiés à la brigade verte, de 8 agents de sécurisation des écoles (ASE) et sur la base des orientations municipales, vous participerez activement au projet de construction et de déploiement de ce service en apportant vos propositions, connaissances, compétences et savoir-faire.

Il assurera également une relation de proximité avec la population qu'il devra renseigner, orienter et sensibiliser aux règles d'usages de la voie publique.

Description des principales activités du poste :

- Assurer des missions de prévention et de dissuasion, de surveillance nécessaire au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publique ;

- Îlotage, surveillance, dialogue, dissuasion et médiation sur l'ensemble des espaces publics ;
- Participer à l'ensemble des missions dévolues à la police municipale, dont une partie importante est orientée vers les actions de proximité, en contact étroit avec les habitants et les partenaires locaux (écoute, information, sensibilisation et assistance auprès des usagers) ;
- Veiller à la tranquillité publique, pour assurer le calme et le repos des habitants (conflits de voisinage, tapages) avec un regard sur la divagation des chiens ;
- Faire respecter l'application des arrêtés de police du Maire et des arrêtés municipaux et verbalisation dans le cadre du domaine de compétence du policier municipal, conformément aux instructions reçues ;
- Faire respecter les règles de la circulation routière et des stationnements gênants, dangereux, ainsi que certaines infractions au code de la santé publique (propreté des voies et espaces publics), gestion des procédures de mise en fourrière ;
- Constater par procès-verbaux des contraventions en matière de police administrative spéciale et appui aux services compétents en matière d'urbanisme, débits de boissons, marchés forains ;
- Travailler en coopération avec la Police Nationale, notamment dans l'exercice des activités de police judiciaire ainsi qu'avec l'ensemble des partenaires de la sécurité publique (RATP, sécurité du MIN, pompiers ...)
- Participer au bon déroulement des manifestations locales ;
- Prendre contact et dynamiser le partenariat de terrain avec l'ensemble des acteurs locaux (commerçants, bailleurs, établissements scolaires, associations, médiateurs).

Compétences et qualités requises :

Profil :

- Faire preuve de dialogue, d'écoute et posséder le sens du service public, tout en préservant la confidentialité et en gardant une juste distance ;
- Respect de la déontologie, secret professionnel ;
- Savoir observer les problèmes de voie publique et rendre compte à sa hiérarchie ;
- Être capable de détecter les situations, les comportements à risques et appliquer les techniques de prévention ;
- Doté d'une bonne condition physique, être capable de gérer des situations conflictuelles tout en conservant un comportement professionnel ;
- Bonne résistance au stress et maîtrise de soi, discrétion ;
- Goût pour la marche et pour le travail à l'extérieur ;
- Autonomie, esprit d'initiative, réactivité et dynamisme.

Compétences et connaissances professionnelles :

- Bonne connaissance du cadre réglementaire relative à l'ensemble du périmètre des compétences exercées ;
- Qualités rédactionnelles (main courante, rapport, ...) ;
- Bonne connaissance des logiciels métiers spécifiques.

Equipements :

Equipement de protection individuel : Gilet pare-balles, caméra piéton, armement de catégorie B (GAIL) et D (Bâton télescopique).

Equipement technique : Procès-Verbaux Électroniques, cinémomètre, équipement radio portatif, éthylotest électronique, test salivaire multi-drogues.

Diplômes requis :

Recrutement uniquement par voie statutaire : lauréat du concours, mutation ou détachement. Titulaire du Permis B.

Contraintes spécifiques liées au poste :

- Horaire de travail et amplitudes variables en fonction des évènements et nécessités de service ; présence lors des manifestations locales (festives et commémoratives) ;
- Port de l'uniforme sur la voie publique et des EPI.

Temps de travail : 36H30 Hebdomadaire

Horaires : Cycle de travail sur 2 semaines par roulement entre les équipes.

Congés : 25 jours de congés annuel + 9 jours de RTT + 7 jours de sujétions particulières.

Rémunérations : Rémunération statutaire + régime indemnitaire (IFSE) + prime annuelle + prime spéciale de fonction, IAT, indemnités accessoires (heures supplémentaires)

Avantages :

- Participation à la mutuelle santé et à la prévoyance maintien de salaire ;
- Adhésion au CNAS (Comité National d'Action Sociale) ;
- Comité d'œuvres sociales (COS) ;
- Tarifs avantageux ou gratuité dans certaines structures communales (médiathèque, piscine, théâtre, cinéma...)
- Prise en charge jusqu'à 75 % des frais de transport en commun pour les trajets domicile-travail ;
- Forfait mobilités durables (vélo, trottinette ou covoiturage) ;
- Séances d'ostéopathie gratuites sur le temps de travail ;
- Politique active de formation.

Poste à pourvoir dès que possible.

Lettre de motivation manuscrite précisant le poste et CV à adresser à :

Madame la Maire de Chevilly-Larue
88, avenue du Général de Gaulle
94550 CHEVILLY-LARUE
Ou recrutement@ville-chevilly-larue.fr